

Les inégalités à l'école

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Le groupe adresse tous ses remerciements et ses félicitations au rapporteur qui a su engager et mobiliser notre section autour d'un sujet qui aurait pu être difficile. Les aspects passionnels ont pu être dépassés en écoutant puis en rassemblant les éclairages des uns et des autres. Le travail de la section a pu être mené dans une ambiance apaisée.

Le groupe est satisfait de la prise en compte, particulièrement dans le rapport, des spécificités de l'école rurale. Les contraintes matérielles imposent de reconsidérer l'organisation des enseignements et la pédagogie. À ce titre, l'école rurale peut constituer un laboratoire d'expériences enrichissantes pour l'ensemble du territoire français. Cela vaudrait la peine que le CESE se penche sur la situation particulière de l'école rurale qui est aussi un élément structurant du territoire.

Les réussites de l'école rurale doivent être mises en avant mais il ne faudrait pas que ces bons résultats fassent oublier les difficultés de l'enseignement dans ces zones. Les problèmes de transports et d'isolement rendent compliquées les conditions d'accueil des enfants, l'organisation des activités extrascolaires ou encore l'accès aux nouvelles technologies.

Est proposée une gestion intercommunale des écoles dans les communes de faible importance pour accroître les moyens humains. Il ne faut toutefois pas tout concevoir en fonction de la rentabilité. D'une part les regroupements ont leurs limites et d'autre part des moyens plus modestes mais plus proches des élèves peuvent aussi donner d'excellents résultats.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.